

Action Forêt



des Laurentides et de l'Outaouais

BULLETIN D'INFORMATION
publié par l'Alliance des propriétaires
forestiers Laurentides-Outaouais

VOLUME 13 - NUMÉRO 3
HIVER 2018

Retour des jeunes en région

QUITTER LE BÉTON POUR LA PLEINE FORÊT

p. 8-9

**VISITES FORESTIÈRES
AUTOMNALES**

Les visites en forêt privée
gagnent du terrain

p. 10-11

**À L'AUBE D'UNE
PLANIFICATION RÉGIONALE**

Des milieux humides
et hydriques

p. 14 à 16

Prenez part au rendez-vous forestier
incontournable du printemps



**Carrefour
Forêts 2019**
2 au 4 avril 2019
Centre des congrès de Québec

DES CONNAISSANCES
à la création de valeur

2 000 visiteurs attendus
Salle d'exposition, conférences,
formations et activités de réseautage

Partenaires financiers



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Canada



Communiquez avec nous au 418 643-7994, poste 6626
mffp.gouv.qc.ca/carrefour-forets

Québec

Desjardins, votre expert forestier

La plus grande force
conseil à croire en
vos projets et à la
réussite de votre
entreprise.

Desjardins Entreprises–Laurentides
866 430-8430

Desjardins Entreprises–Outaouais
877 441-1400

desjardins.com/entreprises

 **Desjardins**
Entreprises

Action Forêt



des Laurentides et de l'Outaouais

Collaborateurs
Murielle Yockell
Mario Lanthier
Pierre-Maurice Gagnon
Gaétan Lefebvre
Andréanne Blais

Audrey Lachance
Amélie Normand
Marc-André Côté
Marc-André Rhéaume
Mylène Gagnon
Maxime Desjardins

Association forestière
du sud du Québec
Fédération des producteurs
forestiers du Québec
Table Forêt Laurentides

Coordination de la production
Mélissa Thibault (melissa.thibault@apflo.ca)

Photographies
Murielle Yockell CRECQ
Mario Lanthier Audrey Lachance
Billie Piché

Infographie
Millie Vaillancourt et Simon Bonneau, Imprimerie l'Artographe inc.

Impression
Imprimerie l'Artographe inc., Mont-Laurier, QC J9L 1R9

Parution
Trois fois l'an (printemps / automne / hiver)

Distribution
Postes Canada, convention de poste-publication no. 41397526

Tirage
5 300 copies

**ALLIANCE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS
DES LAURENTIDES ET DE L'OUTAOUAIS**

725, rue Vaudreuil, Mont-Laurier (Québec) J9L 2B8
Courriel : info@apflo.ca | @allianceproprietairesforestiers
Téléphone 819 623.2228 • 1 866 623.2228
Télécopieur 819 623.3430 Site Internet apflo.ca

Permis de livraison
Maxime Desjardins - poste 1

Comptabilité
Lyne Guénette - poste 5

Conseiller-terrain
Pierre Farley - 819 775-8273

Conseillère en programmes
Annie Mercier - poste 3

Directeur général
M. Mario Lanthier

Communication
Mélissa Thibault - 819 660-2860

Conseil d'administration

Jacques Gévry, président
Ronald Lapierre, 1^{er} vice-président
François Patry, 2^e vice-président
Yves Sigouin, administrateur
Gabriel Miron, administrateur
François Cartier, administrateur
Guy Sabourin, administrateur
Bernard Legault, administrateur

Action-Forêt est publiée et distribuée gratuitement aux propriétaires forestiers du Plan conjoint. La reproduction intégrale ou en partie est interdite sans l'autorisation de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais. Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

DANS CE NUMÉRO...



4

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La production de bois vs Les attentes en matière environnementale

Par M. Mario Lanthier, directeur général de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais

5

MOT DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC
LA CAQ RURALE ?

6-7

ACTUALITÉS FORESTIÈRES

8-9

RETOUR DES JEUNES EN RÉGION
QUITTER LE BÉTON POUR LA PLEINE FORÊT

10-11

VISITES FORESTIÈRES AUTOMNALES
LES VISITES EN FORÊT PRIVÉE GAGNENT DU TERRAIN

12

LES TRANSPORTEURS DU BOIS PRIVÉ DU NORD INC.
**LES BASES D'UNE BONNE RELATION
TRANSPORTEUR-PRODUCTEUR**

14 à 16

À L'AUBE D'UNE PLANIFICATION RÉGIONALE
DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

17-18

**NOUVELLES EXIGENCES LÉGISLATIVES
POUR CONSERVER LES MILIEUX HUMIDES**
IMPACTS SUR LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

19

MOT DE LA DIRECTRICE DE TABLE FORÊT LAURENTIDES
**QUESTION ENVIRONNEMENT,
SAPIN DE NOËL NATUREL OU ARTIFICIEL ?**

20 à 29

RÉPERTOIRE DES PRIX - DÉCEMBRE 2018

30

LISTE DES TRANSPORTEURS



*À l'occasion de cette période des Fêtes
nous vous offrons à vous et à votre famille
nos meilleurs voeux!*

Bon succès pour la nouvelle année!



Mario Lanthier
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Alliance des propriétaires
forestiers Laurentides-
Outaouais

LA PRODUCTION DE BOIS VS LES ATTENTES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

L'année 2018 aura été dans son actualité fortement occupée par une série d'attentes de la société en matière environnementale affectant directement les propriétaires et producteurs en forêt privée, notons principalement:

- Règlement sur la conservation des milieux humides et hydriques
- Règlement sur les habitats fauniques
- Plans régionaux des milieux humides et hydriques dont les MRC se sont vues confier l'élaboration
- Réseau sur la connectivité écologique
- Protection des bassins versants
- Règlements de coupe municipale

Personnellement, en tant que propriétaire-producteur, je commence à ressentir de plus en plus de pression au niveau de la prestation de services environnementaux. Évidemment, on ne peut être contre la vertu mais la collectivité et les décideurs devront un jour comprendre que chaque ajout de contraintes déposées sur le dos des producteurs amène un coût supplémentaire de production. À cet effet je me permets de citer un ancien collègue lors de la tenue de la 4^e conférence internationale de la forêt privée;

« Les sociétés urbaines exigent de plus en plus de services et exercent une pression de plus en plus forte sur les forêts privées. La valeur des bois ne peut financer seule les charges supplémentaires. La société devra rémunérer les services qu'elle demande et s'assurer que ses politiques, lois et règlements contribuent à la viabilité des forêts familiales. »

D'autre part, l'état espère une augmentation importante de la production de bois en provenance de la forêt privée afin de répondre aux besoins de l'industrie et par conséquence stimuler l'économie régionale!

Des pistes de solutions sont toutefois proposées par la Fédération des producteurs forestiers du Québec. En consultant le site foretprivée.ca/je-minforme/memoires vous pourrez prendre connaissance entre autres des documents suivants:

- *Les propriétaires forestiers et la protection de l'environnement : alliés ou adversaires?* (Mémoire sur le projet de loi 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques, 4 mai 2017)
- *Les producteurs de bois sur les terres privées : une espèce menacée* (Mémoire sur le projet de stratégie nationale de production de bois, 31 août 2018)

Sur ce, bonne lecture. D'ici là je continuerai seul d'acquitter mes comptes de taxes au profit de la société... pour encore combien de temps? Je ne sais trop!

S'occuper et
prendre soin
de son boisé,
c'est naturel!

On peut vous aider!

Lachute Gatineau
450 562-1126 819 986-1031

TERRA-BOIS

COOPÉRATIVE DE
PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS

terra-bois.qc.ca

LA CAQ RURALE?



PIERRE-MAURICE GAGNON
PRODUCTEUR ET PRÉSIDENT
DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
FORESTIERS DU QUÉBEC

Éditorial paru dans la revue
Forêts de chez nous,
édition de novembre 2018



Ce n'est peut-être qu'une perception, mais la ruralité semble prendre de moins en moins de place dans les campagnes électorales. La dernière ne semble pas avoir fait exception.

Il faut dire que le redécoupage des circonscriptions électorales a entraîné le transfert dans les dernières décennies de plusieurs comtés ruraux vers les zones périurbaines de Montréal. De plus, la lutte pour conquérir ces nombreux comtés accapare l'esprit des dirigeants des formations politiques. Enfin, les médias ont délaissé leurs antennes régionales pour se concentrer sur des enjeux de la population urbaine.

Il n'en demeure pas moins que le Québec ne peut se définir que par la vitalité de ses villes. L'occupation de notre territoire national exige des villages vivants du Témiscamingue à la Gaspésie. Si les enjeux sont souvent les mêmes pour les résidents des villes et de la campagne – accès aux soins de santé, développement économique, soutien à nos écoles –, les solutions doivent être adaptées pour des contextes fort différents.

Je suis donc curieux de voir les orientations politiques du nouveau gouvernement en matière de développement régional. Si ces

orientations demeurent à définir, je lève ma main pour sensibiliser les nouveaux élus aux réalités des citoyens ruraux, et plus particulièrement des 134 000 propriétaires forestiers québécois. Les forêts sont un actif extraordinaire puisqu'elles soutiennent le développement économique, génèrent des services environnementaux pour la société et définissent un mode de vie pour leurs propriétaires que l'on retrouve dans tous les villages du Québec. Encore faut-il que les politiques gouvernementales appuient judicieusement le dynamisme des propriétaires forestiers et la mise en valeur du potentiel de leurs actifs.

Cependant, avant d'établir de nouvelles politiques, le premier geste à poser par l'équipe du nouveau premier ministre sera de mandater des interlocuteurs au sein du gouvernement pour discuter du détail de ces enjeux avec les représentants du monde rural.

Cela passe par des ministres forts et des conseillers politiques soucieux de comprendre cette réalité que j'ai hâte de rencontrer.

Je pourrai alors retirer le point d'interrogation dans le titre de cet éditorial.

L'ASSURANCE FORESTERIE C'EST NOTRE AFFAIRE !



Pour protéger votre **investissement**,
transigez avec un partenaire d'affaires
qui **connait votre réalité**.

Profitez **des protections avec nos programmes
exclusifs** et économisez grâce à nos tarifications
négociées pour vous.

 **Lussier
Dale Parizeau**
Cabinet de services financiers

MAINTENANT PRÉSENT À MONT-LAURIER !

391, boulevard Albiny-Paquette
Mont-Laurier (Québec) J9L 1K5

Dominic Lafleur
Courtier en assurance de dommages

819 499-2004
LussierDaleParizeau.ca

Scierie Matra Inc. : NOUVEAU MARCHÉ POUR LE BOIS DE SCIAGE

Les producteurs du plan conjoint des Laurentides et de l'Outaouais bénéficient maintenant d'un nouveau marché pour le pin blanc et le peuplier/tremble. En effet, une entente de principe a été conclue avec la Scierie Matra inc. située au 723, Route 105 à Bois-Franc.



L'horaire de livraison est du lundi au jeudi de 7 h à 17 h et vendredi de 7 h à 12 h. Vous devez communiquer avec le représentant de l'usine avant d'entreprendre toutes démarches: Monsieur Sylvain Dufour (819) 430-8218.

Pour obtenir un permis de livraison pour cette usine ou pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec Maxime Desjardins au bureau de l'Alliance (819) 623-2228 poste 1.

Vous pouvez consulter la liste de prix ainsi que les spécifications de sciage en visitant la section mise en marché de notre site Internet : apflo.ca



IMPORTANT BESOIN

en approvisionnement dans les usines de la région

La météo des derniers mois n'a pas été favorable pour les opérations de récolte en forêt. En effet, le temps pluvieux a occasionné un ralentissement des activités et une importante baisse des voyages de bois vers les usines de la région.

Les marchés étant présentement très favorables, les opérations de sciage se sont maintenues et dans certains cas on même connu une forte progression au cours des derniers mois. Le résultat est que plusieurs usines se retrouvent maintenant avec un inventaire très bas et un fort besoin en approvisionnement, situation qui pourrait compromettre leur productivité.

L'Alliance vous invite donc à profiter de la vigueur des marchés et vous encourage à effectuer vos livraisons le plus rapidement possible afin de répondre à cette demande importante.

Des notes à cet effet sont ajoutées sur certaines listes de prix que vous retrouverez à partir de la page 20. Vous pouvez également communiquer au bureau de l'Alliance afin de nous faire part de votre capacité à livrer du bois: (819) 623-2228.

Le bureau de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais sera fermé pour la période des fêtes à partir du 22 décembre 2018. Réouverture le 3 janvier aux heures habituelles.

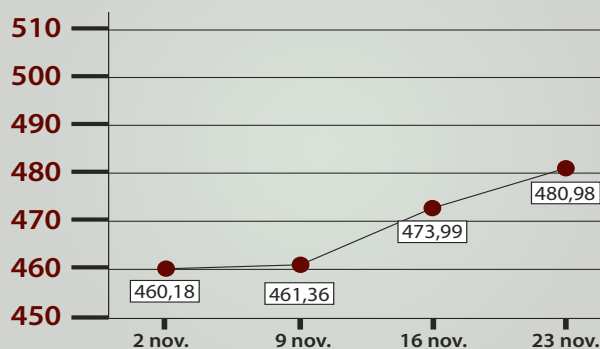
Suivez-nous sur facebook



@allianceproprietairesforestiers

Prix composé Pribec (\$ CAN)

Pribec



des Laurentides et de l'Outaouais

DES ESPACES PUBLICITAIRES SONT DISPONIBLES POUR VOTRE ENTREPRISE.

Le prix de l'espace réservé varie selon les différents formats.

Pour informations : Mélissa Thibault
819 660-2860 | melissa.thibault@apflo.ca

PROCHAIN NUMÉRO : PRINTEMPS 2018

BIOMASSE FORESTIÈRE

3 entreprises de la région s'allient pour explorer l'avenue des bioproduits

La biomasse forestière désigne l'ensemble des résidus provenant de l'arbre : tronc, écorces, branches et même feuilles et racines constituent la biomasse forestière. La biomasse forestière provient des résidus de la coupe de bois et des bois de faible qualité inutilisés provenant des forêts privées et publiques mais aussi des sciures produites par les usines de sciage.

Au Québec, son potentiel de récolte annuel est évalué à 6,4 millions de tonnes métriques en provenance des forêts privées et du domaine de l'état. Dans les Laurentides l'utilisation de cette biomasse forestière constitue un enjeu important pour la consolidation de notre industrie. En effet le manque de preneurs pour transformer cette ressource peut compromettre la productivité des entreprises. D'autant plus que la transformation de la biomasse forestière constitue la base de la bio-énergie renouvelable, des biocarburants et autres bioproduits qui remplacent de plus en plus les produits à base de combustibles fossiles.

Une usine de bioproduits dans les Hautes-Laurentides

Le 18 octobre dernier lors d'une conférence sur les Bioproduits et la Bioénergie organisée par Signature Bois Laurentides à Mont-Laurier, 3 entreprises de la région (Les Exploitations JYB Papineau inc., La Coopérative forestière des Hautes-Laurentides et les Créations Madéro) ont annoncé leur alliance afin de travailler à la mise sur pied d'une usine de bioproduits dans les Hautes-Laurentides. Cette usine utiliserait la fibre de bois pour produire des molécules chimiques plateformes, éléments clés de l'industrie de fabrication de polymères.

Le procédé a été développé par M. Raymond Le Van Mao, professeur émérite de l'Université Concordia et les entreprises ont également fait appel à M. Benoit Deschenes Simard, un doctorant en chimie originaire de la région et enseignant au Centre collégial de Mont-Laurier afin de les soutenir dans la concrétisation de ce projet.



Le projet est présentement en phase de validation technologique et d'analyse de marché. « Nous désirons tout d'abord mettre les conditions gagnantes en place pour le développement de cette entreprise. Nous aspirons à mettre en place une usine de transformation de 100 000 m³ de bois en 2023 soit d'ici 5 ans » - Marc-André Hinse, ing.f., Les Exploitations JYB Papineau.

Le principal produit est l'acide levullinique et est considéré comme l'une des 12 molécules les plus prometteuses en termes de réduction de l'utilisation du pétrole. Cette molécule faite à partir de bois se retrouve dans beaucoup de produits cosmétiques, alimentaires, polymères et comme additif dans les carburants diesel en remplacement des molécules faites à partir de pétrole.

			<p>KR PAN Treuil de 3.5 tonnes à 7.5 tonnes à partir de 2950\$ Transport gratuit partout au Québec</p>
	<p>NIAB Multifonctionnel sur PTO de tracteur ébranche, mesure et scie en longueur</p>	<p>FARMA Les chargeuses à bois pour les pros Gamme complète de 14' à 28'</p>	<p>Processeur à bois de chauffage HAKKIPIKKE accepte jusqu'à 18.5 po Transforme jusqu'à 10 cordes à l'heure</p>



Retour des jeunes en région **QUITTER LE BÉTON POUR LA PLEINE FORÊT**

Migrer en région est souvent un « pensez-y-bien ». Il y a un an, l'auteur-compositeur-interprète Antoine Mainville quittait Montréal pour revenir s'installer dans sa région en compagnie de sa conjointe et de leur fils. Lui et Dominique se confient en toute franchise sur l'expérience migratoire qui les a fait passer du béton à la vie en forêt.



Murielle Yockell
JOURNALISTE

Avant de s'établir à Chute-Saint-Philippe, Antoine et sa conjointe, Dominique Richard, occupaient tous deux un poste permanent en enseignement à Montréal. « Comme je suis originaire de Lac-des-Écorces, on venait souvent pour voir la famille », rapporte Antoine.

« Été comme hiver, les paysages étaient changeants, mais toujours magnifiques, ajoute Dominique. Avec les projets qu'on avait en tête, il était clair qu'on ne resterait pas en ville. La naissance de notre garçon a accéléré le processus. Nous avons hâte de l'emmener dans un environnement comme celui-ci. »

Deux amants de la nature

C'est en s'imprégnant de la nature qu'Antoine a composé ses premières œuvres musicales. Il a passé onze années en ville: d'abord pour ses études, puis pour son travail et sa carrière artistique. Les chants d'oiseaux et la brise estivale intégrés sur quelques pièces musicales de son album, « Inspirer aux aurores », démontrent bien que si un gars peut sortir de la forêt, on ne peut pas sortir la forêt du gars.

Pour ce qui est de sa conjointe native de Saint-Jean-sur-Richelieu, Antoine salue son courage: « Elle a laissé un emploi stable et la proximité de sa famille pour offrir à notre garçon une vie à la campagne, loin du trafic et de tous les désagréments

qu'implique de vivre en ville. Dominique est la force tranquille dans notre couple. C'est une personne réfléchie, sensible et une talentueuse artiste en arts visuels. »

Quand elle a rencontré Antoine, Dominique ne connaissait pas vraiment la région hormis la réserve faunique Papineau-Labelle, où elle avait déjà campé. Elle raconte: « Quand j'ai eu la chance de descendre la rivière Kiamika; j'ai tout de suite eu un coup de foudre pour la région. »

Trouver l'endroit idéal

De prime abord, le couple se cherchait un endroit pour jardiner et élever des animaux. « On visait de plus en plus l'indépendance alimentaire, mais sans nécessairement l'atteindre complètement », précise Antoine. C'est le père d'Antoine qui leur a suggéré de visiter cette maison. « Quand nous sommes venus ici, nous avons constaté à quel point cet endroit répondait à nos besoins. Nous avons été charmés par la forêt et ses sentiers. »

La maison est sur une terre boisée de 120 acres. La forêt, constituée de jeunes pousses et d'arbres un peu plus matures, est composée à 95 % d'érables, d'un peu de bouleaux jaunes, de hêtres et de merisiers.

Des sentiers de VTT bien entretenus sillonnent l'intérieur de la terre tandis que d'autres semblent déjà prêts pour y faire de la raquette ou du ski hors piste. Un des projets prévus à moyen terme, c'est de se construire une petite cabane à sucre artisanale. Antoine est aussi un chasseur de perdrix et de chevreuil. « On ne s'ennuie pas du brouhaha de la ville ».

Une période d'adaptation

« Être éloignée de mes parents est le changement qui demande le plus d'adaptation », rapporte Dominique. « Heureusement, avec l'Internet presque rapide, on peut se parler régulièrement par vidéo. Ça permet à notre coco de rester en contact avec ses grands-parents. Outre cela, tout est nouveau : l'emploi, le réseau, les marchés et la quantité de mouches noires ! Mais j'aime le défi et je crois bien m'adapter. »

De son côté, Antoine a mis sa carrière artistique sur pause : « Pour l'instant, rien n'a encore été couché sur papier, mais j'ai des idées qui me viennent de temps en temps. On est en phase d'adaptation tous les deux. De nouveaux emplois et plusieurs nouveaux défis. Mais depuis qu'on est dans la région, on se permet de voir à long terme. Je ne me mets pas de pression. Je sais bien que le crayon viendra à moi le jour venu. L'inspiration, c'est cyclique pour moi ! »

La transition entre la ville et la campagne s'est tellement bien passée que la seule recommandation qui venait à l'esprit du couple était : « Prendre des déménageurs ! Sans blague, ce n'est pas évident d'organiser un déménagement, en plus de l'installation dans la nouvelle maison, avec un enfant d'un an et demi. Mais on y arrive et on est tellement bien par la suite ! »

Antoine et Dominique sont tous deux enseignants à la Commission scolaire Pierre-Neveu. « On ne sait pas ce que réserve l'avenir. Est-ce qu'on va tomber en amour avec un bord de l'eau ? La vie va-tu nous ramener à Montréal ? Ce qui est important, c'est de prendre soin de ce qu'on a en ce moment », conclut l'artiste.



« Notre première étape sera de mettre à jour le plan d'aménagement forestier. Ensuite, ce sera de faire les travaux requis en investissant un peu chaque année, et qui sait ? Pour laisser une terre abondante pour mon gars. » - Antoine Mainville.

Chute-Saint-Philippe

Fondée en 1940, la municipalité de Chute-Saint-Philippe se trouve dans la région des Hautes-Laurentides à 230 kilomètres au nord de Montréal. Situé au cœur d'une vallée, son territoire couvre près de 240 kilomètres carrés. On y compte 880 résidents permanents auxquels s'ajoutent plus de 3000 villégiateurs et touristes. Plusieurs centaines de kilomètres de sentiers de motoneige et de quad sillonnent ce territoire montagneux partagé entre une forêt mixte et de nombreux lacs et rivières. Des chemins forestiers donnent accès aux pourvoies et aux zecs qui bordent cette municipalité.



« Voir notre garçon courir dans l'herbe, s'émerveiller devant toutes les petites bestioles et s'arrêter de marcher pour écouter les sons de la forêt, ça n'a pas de prix. » - Dominique Richard.

VISITES FORESTIÈRES AUTOMNALES

Les visites en forêt privée gagnent du terrain

PAR MURIELLE YOCKELL, JOURNALISTE



Une visite forestière guidée suffit pour inciter de plus en plus de propriétaires de forêts privées à investir pour rentabiliser leur terre.

Trois visites forestières ont été organisées l'automne dernier par l'Alliance des propriétaires forestiers des Laurentides et de l'Outaouais (APFLO). Guidés par des ingénieurs et conseillers forestiers, les participants se rendaient, sur leur territoire respectif, là où des travaux d'aménagement forestier étaient déjà prévus, en cours ou avaient été faits récemment.

Au cours de leurs visites, les guides ont abordé différents sujets tels que les démarches pour devenir producteur forestier; le rôle de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides; les avantages et les obligations d'un plan d'aménagement forestier et les programmes d'aide financière existants, dont le plus populaire: le remboursement de taxes foncières.

Des sorties éducatives

À Mirabel, dans le secteur d'Oka, l'ingénieur forestier de Terra-Bois, David Armstrong, a mené son groupe dans une forêt où une coupe à blanc avait été réalisée à la fin des années 50. Depuis, l'érablière en question a été aménagée en fonction des essences déjà en place. Par la suite, des travaux de récolte de jardinage acéricoforestier ont été réalisés à trois reprises,

soit au début des années 1990, en 2000 et, plus récemment, en 2012. Les participants ont été à même de constater que la forêt se régénère beaucoup plus facilement là où il y a eu une intervention humaine bien adaptée à l'écosystème en place.

À Ferme-Neuve, le groupe était guidé par l'ingénieur forestier de Services Bioforêt, Marc-André Hinse. En route sur quelques



Alliance des
propriétaires forestiers
LAURENTIDES • OUTAOUAIS

sentiers et chemins forestiers d'une forêt privée, l'ingénieur a expliqué les résultats obtenus à la suite de différents types de travaux qui étaient soit très récents, soit plus anciens.

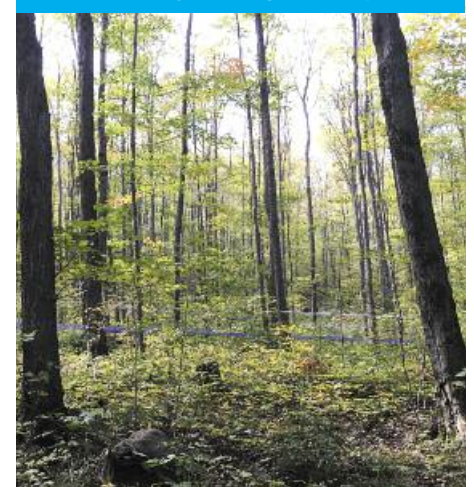
À Ivry, à Sainte-Agathe-Nord, l'ingénieur de Services forestiers Gélinas, Charles Gélinas, proposait un mariage entre l'aménagement forestier et les activités récréatives. Il a démontré qu'il est possible de concevoir des activités de plein air, comme le vélo de montagne et le ski hors-piste, dans un concept de développement durable.

Les coupes de bois, de même que les soins apportés à la forêt, sont très différents d'une fois à l'autre ou d'un endroit à l'autre. La satisfaction des participants était très perceptible et la majorité d'entre eux envisageaient déjà des projets d'avenir pour rentabiliser leur terre. Des pochettes contenant de la documentation étaient disponibles sur place.

Aucun aménagement depuis 1950



Récolte de jardinage à 3 reprises



À gauche, aucun aménagement forestier n'a été fait depuis une coupe à blanc à la fin des années 50. Aucune régénération n'est visible au sol en raison d'un manque de lumière. À droite, des travaux de récolte de jardinage acéricoforestier ont été réalisés à trois reprises. On remarque, de ce côté, beaucoup de jeunes repousses et de verdure.

Nouveau service à l'APFLO

L'APFLO devrait embaucher, sous peu, une nouvelle ressource au sein de son équipe. L'agent(e) de mobilisation sera responsable de la mise en place d'activités visant à informer et sensibiliser les propriétaires de lots boisés à l'importance de l'aménagement durable de leurs forêts. Son rôle sera de les outiller sur les étapes à suivre afin d'aménager leur forêt, les programmes financiers disponibles et les intervenants en forêts privées.



Après des travaux forestiers, les débris laissés sur place sont une nourriture pour la forêt. Disposés en tas, ils servent de refuges au petit gibier tel que les perdrix et les lièvres. De trois à cinq années plus tard, on n'en voit presque plus la trace.

Sorties forestières hiver 2019

Des visites forestières auront lieu durant l'hiver 2019. Les gens peuvent s'inscrire immédiatement en communiquant avec L'APFLO au 819 623-2228 ou au 1 866 623-2228 ou en écrivant à info@apflo.ca. Des informations, des outils et des liens utiles sont aussi accessibles sur le site www.apflo.ca.



FAIRE DE L'ARGENT en sciant des BILLONS

Les entreprises florissantes ont appris à en faire plus avec moins. La chaîne de traitement intelligent des billes, de Wood-Mizer, est un système de sciage modulaire et adaptable afin de produire un nombre maximum de planches dans des billes de 4 po à 16 po de diamètre. Des entreprises de partout dans le monde augmentent leur efficacité industrielle et leurs profits en utilisant ce système pour transformer des billes en planches, lattes et bois de palettes.

Appelez Wood-Mizer dès aujourd'hui et sachez comment le système de transformation SLP peut vous faire gagner de l'argent.



La chaîne de traitement intelligent des billes:

- Coûte moins cher que des systèmes similaires.
- A des coûts d'installation bas et peu d'exigences.
- Produit d'avantage de matériaux et moins de perte.
- Consomme moins d'énergie.
- A des coûts d'entretien peu élevés.

woodmizer.ca/fr/Produits/Industrial-Equipment

Wood-Mizer

f t y w i n
877.866.0667

Hélène Marcoux-Filion

 **Ingénieure Forestière**

240, mtée Plouffe Nord, C.P. 15, Lac-des-Écorces (Qc) J0W 1H0
Tél. : 819 660-3184 • Courriel : h.marcoux-filion@outlook.com

Conseillère en aménagement multiressource de forêt privée
(projets forestiers, acéricoles et fauniques)

Agent de livraison accrédité pour tous les programmes
d'aide financière liés à la forêt privée

► Services

- services conseil personnalisés
- plan d'aménagement forestier et prescriptions sylvicoles
- demandes d'aide financière
- planification et suivi de travaux
- attestation de potentiel d'érablière pour demande de contingent acéricole

► Œuvrant dans le domaine depuis 1985.

► Territoire desservi: Hautes-Laurentides

Les bases d'une bonne relation transporteur-producteur

Au-delà des conventions écrites et des obligations légales de l'un et l'autre, il y a des règles de base, non-écrites, pour établir une bonne relation entre le transporteur et son producteur.

Dans un premier temps, du côté du transporteur la qualité la plus importante recherchée par le producteur est sans aucun doute la ponctualité. Lorsqu'on informe notre producteur que l'on sera en mesure de transporter son bois à une date bien précise, il faut être en mesure de « livrer la marchandise ». Évidemment, il peut y avoir des retards dus à des bris mécaniques, mais le transporteur ne peut évoquer cette excuse à toutes les semaines. L'erreur la plus souvent commise par le transporteur est de prendre trop de clients et il doit alors négliger une partie de sa clientèle. À l'aube de la période hivernale qui est toujours la plus achalandée pour votre transporteur, il est indiqué de vérifier avec celui-ci le volume qu'il est en mesure de transporter sur une base hebdomadaire.

D'un autre côté, on voit aussi fréquemment des producteurs annoncer à leur transporteur un important volume de bois à livrer: « je vais avoir 4 ou 5 voyages pour la semaine prochaine »... le transporteur planifie alors le transport de ce volume important et débute les livraisons pour se rendre compte que, finalement, il y aura à peine deux, voire au maximum trois voyages à transporter. Sa planification hebdomadaire est alors complètement foutue.

Il est primordial de transporter le volume convenu dans le délai prévu, mais il est aussi primordial de réserver un service de transport pour un volume réel et non un volume espéré.

Depuis la signature de la convention 2016-2017, le transporteur joue maintenant un très grand rôle dans la qualité du bois livré et de la conformité du façonnage des tiges ou des tronçons. La responsabilité économique est maintenant partagée. Nous l'avons répété et écrit à maintes reprises, mais nous nous permettons de le réécrire, la première et la plus efficace des supervisions se fait lors de l'abattage en forêt par le producteur. Le bois est alors debout devant le bûcheron qui est en mesure de voir et analyser les défauts. Par la suite, dans la place d'empilement lorsque l'étape du tronçonnage arrive, le producteur est encore en mesure de faire preuve de vigilance et apporter les correctifs requis pour que son bois soit le plus conforme possible. Ce n'est que lors du chargement que le transporteur intervient, et à ce stade, il est plus difficile de faire une dernière supervision car le bois peut être enneigé ou recouvert de boue. La possibilité de détecter les défauts ou imperfections laissés par le producteur est grandement diminuée.

Pour cette étape cruciale, la règle de base est la réalisation d'un travail d'équipe entre le producteur et le transporteur.

Finalement, le dernier point que j'aborde est l'établissement des taux horaires pour des services autres



que le transport, comme par exemple si vous désirez engager la chargeuse de votre transporteur pour vous aider à tronçonner un certain volume de bois.

L'établissement des taux horaires est alors laissé à la discrétion du transporteur et celui-ci les fixe selon ses propres critères. Pour éviter tous malentendus et les mauvaises surprises, il est important d'établir le taux horaire avant de faire appel aux services de votre transporteur.

Dans tous les cas, pour une saine relation entre le producteur et son transporteur, le gros bon sens est de mise... tout ce qui n'est pas inscrit dans la convention de transport peut se régler avec un peu de dialogue et de communication. Notre rôle en tant qu'association est de faire en sorte que votre bois soit livré aux usines dans les délais prescrits, mais la relation entre le producteur et son transporteur s'inscrit au niveau des relations d'affaires dont l'harmonie et la réussite sont directement reliées aux personnalités de chacun des intervenants.

Au nom de notre président, M. Lévis Diotte, et du conseil d'administration, je vous souhaite une
TRÈS JOYEUSE PÉRIODE DES FÊTES!



**ATELIER D'USINAGE
MONT-LAURIER**

usinagemontlaurier.com



**MÉCANIQUE
DE MACHINERIE
LOURDE**

**460, boul. des Ruisseaux
Mont-Laurier Qc J9L 0H6**

819 623.4480

**ABATTEUSE
ELTEC**



NOS SERVICES

- Usinage général et unité d'usinage mobile
- Fabrication et réparation de cylindre hydraulique
- Vente de cylindre et composante hydraulique
- Soudure générale et spécialisée
- Conception et fabrication sur mesure
- Réparation d'arbre d'entraînement (*Drive shaft*)



5.6.7
JUIN 2019
MONT-LAURIER

*Le congrès des pratiques
forestières en progression*



FORÊT

Signature

INNOVATION
PERFORMANCE SOCIALE
MAIN-D'ŒUVRE
ÉQUIPEMENT FORESTIER

**Inscrivez-vous avant le 31 décembre
et obtenez 20% de rabais !**

*Réunions
& congrès*
H7UTES
LAURENTIDES

819 660-4282
FORETSIGNATURE.COM
INFO@REUNIONHAUTESLAURENTIDES.COM



Tourbière partiellement dénudée, CRECQ

À L'AUBE D'UNE PLANIFICATION RÉGIONALE Des milieux humides et hydriques

Le Québec compte de nombreux types de milieux naturels, mais notre province est reconnue pour son abondance d'eau qui a permis sa colonisation, puis son développement. Nous n'avons qu'à penser à la drave, aux barrages hydroélectriques ou à l'exploitation de la tourbe. Cela ne représente que quelques exemples de l'utilisation durable des milieux humides et hydriques du Québec.

PAR ANDRÉANNE BLAIS, BIOL., ET AUDREY LACHANCE, TECH. DE LA FAUNE ET BOTANISTE

Concrètement, qu'est-ce qu'un milieu humide et hydrique ?

Les milieux hydriques correspondent à tous les cours d'eau, qu'ils soient à débit intermittent ou permanent, peu importe leur taille, du petit ruisseau forestier au grand fleuve Saint-Laurent, en excluant les fossés. Les milieux humides, pour leur part, sont des milieux naturels qui, de manière générale, représentent la zone de transition entre le milieu hydrique et le milieu terrestre. Au Québec, les milieux humides sont classés en quatre grands types.

1 Les **tourbières** sont des milieux mal drainés où il y a accumulation de plus de 30 cm de tourbe (matière organique). Certaines sont partiellement dénudées et d'autres sont boisées.



CRECQ

2 Les **étangs** sont des cuvettes d'eau libre et stagnante pouvant s'assécher durant l'année. La profondeur n'excède pas deux mètres. On y observe des plantes aquatiques submergées ou flottantes.



CRECQ

3 Les **marécages** sont des milieux dominés par une végétation ligneuse, arbustive ou arborée, soumise à des inondations saisonnières.



CRECQ

4 Les **marais** sont dominés par des plantes herbacées (<25 % en arbre ou arbuste). L'eau se maintient souvent au niveau du sol. Les marais sont souvent en bordure des milieux hydriques.



CRECQ

Au niveau forestier, les plus communs sont les marécages et les tourbières boisées. Certains de ces milieux n'ont pas nécessairement d'eau visible, rendant leur identification plus difficile. Il est pourtant essentiel de bien les reconnaître pour veiller à respecter les différentes lois qui assurent leur conservation ou leur gestion durable.

Comment les reconnaître

Pour identifier précisément les milieux humides et hydriques, une validation terrain est essentielle. Elle permet d'identifier le type de milieu humide, le type de débit dans le cas des milieux hydriques ainsi que d'en caractériser les composantes. Actuellement, une méthode standardisée développée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) existe pour délimiter et caractériser les milieux humides. Celle-ci intègre les composantes physiques et biologiques propres aux milieux. En résumé, il faut identifier la végétation présente et les sols en s'appuyant également sur des indices hydrologiques (litière noirâtre au sol, marques sur les arbres, racines hors du sol, etc.). Des connaissances en pédologie et en botanique s'avèrent incontournables pour confirmer la présence de milieux humides. Il est pertinent de se référer à des professionnels possédant l'expertise pour identifier les milieux humides et hydriques considérant les impacts légaux entourant la perte ou la destruction d'un de ces écosystèmes.

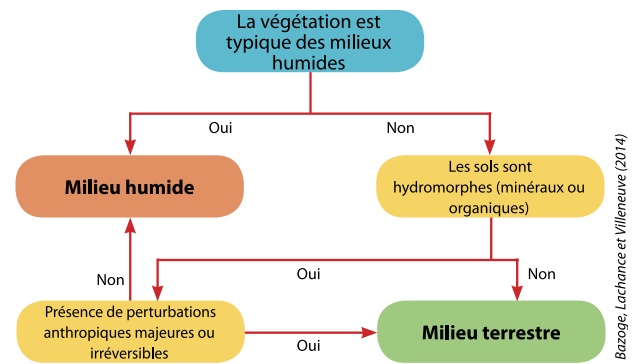


Audrey Lachance

Exemple de marques sur les arbres.

Pourquoi conserver les milieux humides et hydriques ?

Les milieux humides et hydriques, quoique souvent peu productifs au niveau forestier, contribuent à fournir des services indéniables selon l'écosystème, le contexte hydrologique et la période de l'année. Ils offrent notamment des habitats pour plusieurs espèces fauniques et floristiques, dont plusieurs en situation précaire ou recherchés pour la chasse et la pêche. Au niveau de l'eau, ils permettent de filtrer la pollution et la sédimentation, de réguler les niveaux d'eau réduisant ainsi les coûts de traitement des eaux, les risques d'inondation et l'érosion, et favorisent la recharge de la nappe phréatique. Ils agissent comme un écran solaire et un brise-vent naturel préservant l'eau d'un réchauffement excessif et protégeant les sols et les cultures des dommages causés par le vent. Cela permet aussi d'atténuer les impacts des changements climatiques en agissant comme puits de carbone. Ils contribuent également à la qualité du paysage d'une région. En détruisant ou en perturbant les milieux humides, nous privons la société de services écologiques gratuits et primordiaux au maintien d'une bonne qualité de vie.



Bazoge, Lachance et Villeneuve (2014)

Exemple d'une clé synthèse destinée au professionnel s'intéressant d'abord à la flore du Guide d'identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional.

SOL HYDROMORPHE

Par définition, ces sols possèdent des caractéristiques attribuables à un excès d'eau, ce qui est aussi une caractéristique des milieux humides. Cela peut être dû à un défaut de perméabilité qui empêche l'infiltration des précipitations dans le sol (ex. la compaction) ou à un apport important d'eau extérieur (ex. inondation, ruissellement, remontée de l'eau souterraine, etc.)

Exemples de signes pour les identifier

- couleur grise bleue, parfois verdâtre
- taches de rouille
- accumulation de matière organique non décomposée



Trou creusé dans une tourbière. On y voit une accumulation de matière organique et la saturation du sol en eau.

Du point de vue du forestier, les milieux humides et hydriques semblent être plus une entrave qu'un avantage. Toutefois, la prise en compte de ces milieux avant les travaux peut épargner temps et argent. Une planification des travaux tenant compte de la présence des milieux humides et hydriques permet de mieux localiser les chemins à aménager et les différentes pratiques forestières. De plus, il vaut mieux pour le producteur de se concentrer sur les secteurs productifs que de viser la production dans les secteurs plus sensibles et plus coûteux à développer.

De la planification à la conservation

Si nous désirons conserver ces services écologiques pour les générations actuelles et futures, il s'avère essentiel de protéger, mettre en valeur ou restaurer les milieux humides. Pour y parvenir et assurer parallèlement un développement durable de nos territoires, nous devons orienter adéquatement les différents usages selon la fragilité de ces écosystèmes. Certains milieux, par

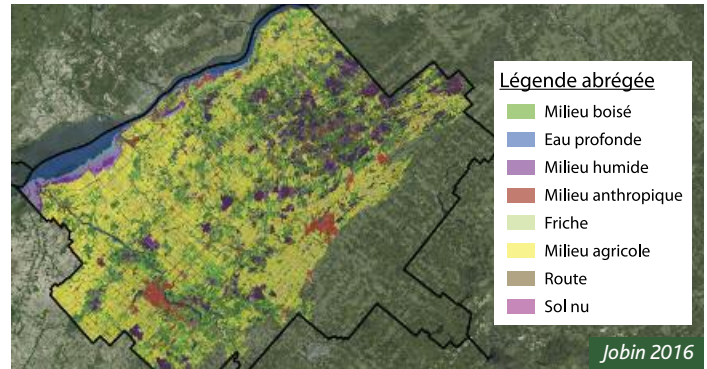
leur grande valeur écologique, devront être protégés tandis que d'autres pourront être exploités raisonnablement tout en assurant le maintien de leur bon fonctionnement. Dans certains secteurs en déficit de milieux humides, il pourra être pertinent d'en restaurer ou d'en recréer.

La clé d'une telle planification réside dans la connaissance et dans la localisation des milieux humides, mais aussi dans une analyse comparative et complémentaire des milieux humides et hydriques à l'échelle des bassins versants. Dans la nouvelle loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques adoptée par le gouvernement du Québec en juin 2017, les municipalités régionales de comté (MRC) doivent élaborer d'ici juin 2022 une telle planification, soit un plan régional des milieux humides et hydriques pour leur territoire. Elles sont ainsi invitées à réfléchir à l'intégration de mesures pour la conservation des milieux humides et hydriques dans l'aménagement durable et structurant du territoire en vue d'élaborer une stratégie de mise en œuvre, ainsi qu'un plan d'action et des suivis. Pour y parvenir, les MRC ont accès à différentes connaissances et outils selon leur localisation sur le territoire québécois.

Des outils à portée de mains

Parmi les outils disponibles, l'un d'eux, fort pertinent, a été développé par une équipe d'experts du Plan d'Action Saint-Laurent, soit l'Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation des basses-terres du Saint-Laurent. Dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, le MDDELCC et divers acteurs du milieu de la conservation, développent un plan intégré de conservation des milieux naturels dans les basses-terres du Saint-Laurent. L'un des projets en cours consiste à produire un Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation des basses-terres du Saint-Laurent. Cet Atlas est basé sur les meilleures connaissances disponibles, sur la répartition des habitats ainsi que sur des outils développés au cours des dernières années. Une équipe multidisciplinaire a été formée afin de déterminer les cibles de

conservation de même que les approches méthodologiques à privilégier. Parmi les milieux ciblés, les milieux humides et hydriques y figurent parmi cinq cibles de conservation. Basés sur une série d'analyses, les résultats de l'Atlas permettront d'identifier les milieux humides et hydriques à protéger, à mettre en valeur ou à restaurer. Vous pouvez avoir accès à l'ensemble des méthodes développées dans le cadre du projet dans sept webinaires disponibles sur www.crecq.qc.ca/rvatlas.



Exemple d'une carte détaillée d'occupation du sol développée dans le cadre des outils de l'Atlas.

De plus, un outil Web est en développement actuellement pour permettre aux différents utilisateurs des milieux humides et hydriques de bien comprendre les notions légales qui y sont associées, mais aussi pour servir d'aide-mémoire des étapes à accomplir selon le projet visé, que ce soit de la conservation ou de l'exploitation durable. Pour suivre le développement de l'outil, vous pouvez consulter la page Internet du Bureau d'écologie appliquée (www.coop-ecologie.com).

EN SAVOIR PLUS

- www.crecq.qc.ca/milieuxhumides
- www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rives/milieuxhumides.htm
- www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/inter.htm
- www.canards.ca/cartographie-detaillée-des-milieux-humides-du-quebec/
- www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/milieux-humides/plans-regionaux/index.htm

Le Progrès Forestier est un magazine spécialisé en foresterie qui informe depuis 1956 l'industrie forestière et les producteurs forestiers sur les récents développements du milieu forestier et ses ressources.

Le Progrès Forestier est un magazine de référence distribué partout au Québec.

Le Progrès Forestier est publié quatre fois par année.

ARTICLE TIRÉ DU PROGRÈS FORESTIER ÉDITION AUTOMNE 2018

- **Oui, je deviens membre (incluant l'abonnement) et je désire recevoir mon cadeau :**
 40 \$ / un an 70 \$ / deux ans Membre étudiant (preuve requise) : __ 30 \$ / un an __ 50 \$ / deux ans
- **Je m'abonne au Progrès Forestier seulement :** 25 \$ / un an 40 \$ / deux ans
Taxes incluses T.P.S. : 106732027RT T.V.Q. : 1006089662

Nom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Tél. : (_____) _____

Courriel : _____ Je désire recevoir l'infolettre mensuelle

Mode de paiement : Chèque* Mandat-poste* Visa Master Card

Numéro : _____ Expiration : _____ / _____

Signature : _____ * À l'ordre de l'AFSQ

Veillez retourner votre carte-réponse et votre paiement à :
 Association forestière du sud du Québec
 138, rue Wellington Nord, bureau 100, Sherbrooke (Québec) J1H 5C5
 Tél. : 819 562-3388 | info@afsq.org | www.afsq.org



NOUVELLES EXIGENCES LÉGISLATIVES POUR CONSERVER LES MILIEUX HUMIDES

› Impacts sur les propriétaires forestiers

Les milieux humides rendent plus de services à la société qu'on le croyait dans le passé. Il importe donc de mieux protéger ces milieux naturels qui ont perdu beaucoup de superficies dans le sud du Québec par le drainage et le changement de vocation des terres. Afin d'y parvenir, la Loi sur la qualité de l'environnement est entrée en vigueur le 23 mars dernier, et plusieurs dispositions visent les activités des propriétaires forestiers.

MARC-ANDRÉ CÔTÉ, ING. F., PH. D., ET MARC-ANDRÉ RHÉAUME, ING. F.

La protection et la conservation des milieux humides et des cours d'eau seront renforcées avec la nouvelle loi. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) devra maintenant s'assurer qu'il n'y a aucune perte nette de milieux humides sur le territoire privé québécois. Ainsi, les étangs, les marais, les tourbières et les marécages ne pourront plus être détruits sans qu'une compensation financière importante soit versée dans un fonds provincial pour restaurer ou créer des milieux équivalents ailleurs sur le territoire. Toutefois, l'application de cette loi repose sur l'adoption d'une vingtaine de règlements qui sont toujours à l'étape de la consultation publique. Il n'est donc pas simple pour un propriétaire forestier de s'y retrouver et de comprendre les exigences à respecter. Pour plusieurs intervenants, certains changements représentent une amélioration par rapport à la situation qui prévalait jusqu'en 2018. Par contre, d'autres dispositions réglementaires devront être rapidement corrigées pour éliminer des ambiguïtés, des contractions ou des contraintes déraisonnables à la réalisation de travaux sylvicoles reconnus. Enfin, plusieurs questions demeurent pour le moment sans réponse, le temps d'implanter par étapes les différentes composantes de la nouvelle loi.

› LES NOUVEAUTÉS INTÉRESSANTES

Les activités sylvicoles ne présentent pas le même risque environnemental pour les milieux naturels que d'autres activités entraînant un changement permanent de vocation des terres, comme la construction d'une autoroute ou le développement résidentiel et industriel. Bien que la récolte d'arbres puisse perturber temporairement un milieu humide par une montée du niveau de la nappe phréatique, ses caractéristiques d'origine seront conservées si les travaux respectent les règles de l'art en limitant la compaction et l'orniérage du sol forestier. Le nouveau régime d'autorisation environnementale tiendra compte de cet état de fait en autorisant certains travaux en fonction du risque environnemental de l'activité. Dorénavant, les risques inhérents aux travaux seront catégorisés comme négligeables, faibles, modérés ou élevés. Aucune autorisation du MDDELCC ne sera nécessaire si l'activité représente un risque négligeable et que des conditions d'intervention émises par le ministère sont respectées. Concernant les projets qui comportent un faible risque environnemental, une déclaration de conformité sera demandée. Celle-ci annoncera l'intention d'intervenir dans un milieu humide et le MDDELCC aura 30 jours pour émettre ses

conditions. Au-delà de cette période, les travaux pourront débuter. Enfin, un certificat d'autorisation devra être émis par le ministère pour les activités présentant un risque modéré. Cette demande nécessitera une étude de caractérisation du milieu pouvant être complexe et coûteuse. Peu d'activités sylvicoles comportent un risque élevé. Par exemple, les règlements en consultation prévoient que les coupes partielles et les coupes totales de moins de quatre hectares dans les marécages et tourbières arborés représentent un risque négligeable si certaines conditions d'intervention sont respectées. Le travail se poursuit pour faire reconnaître le faible risque des coupes totales de plus de quatre hectares dans les marécages et tourbières arborés. À l'inverse, le drainage de ces milieux nécessitera un certificat d'autorisation en raison du risque de perturbation environnementale plus élevé.

» LES ÉLÉMENTS À CORRIGER

Le diable se cache dans les détails des conditions à respecter pour bénéficier de l'exemption. Des conditions trop sévères limiteront ou empêcheront la réalisation de l'activité. L'absence de conditions ne permettra plus de faire la distinction entre les

bonnes et les mauvaises pratiques d'intervention dans les milieux humides et hydriques. Actuellement, le MDDELCC étudie les commentaires qui ont été émis lors de la période de consultation pour clarifier les conditions qui devront être respectées. Les pratiques autorisées pour construire des chemins forestiers ou les traverses de cours d'eau devront notamment être reconsidérées. La formule établissant les frais de compensation environnementale qui devront être versés lorsqu'un milieu humide est détruit est également en discussion, mais les éléments déjà contenus dans la loi laissent présager des factures salées.

» LES ÉLÉMENTS À VENIR

Les MRC auront la responsabilité d'établir des plans régionaux de conservation des milieux humides et hydriques et d'adopter une réglementation visant à les protéger. Dans cet exercice, les MRC pourront utiliser des cartes en cours d'élaboration par l'organisme Canards Illimités pour toutes les régions du Québec. On ignore toujours comment les réglementations de municipalités évolueront pour faire respecter les éléments de ces plans. Pourront-elles être plus sévères que les balises déterminées à l'échelle provinciale par le MDDELCC?

ARTICLE TIRÉ DE LA REVUE FORÊTS DE CHEZ NOUS, ÉDITION MAI 2018

DEVENEZ MEMBRE DES AMIS DE LA FORÊT PRIVÉE ET RECEVEZ LA REVUE FORÊTS DE CHEZ NOUS !

COÛT D'ADHÉSION :

15 \$ / 1 an - 25 \$ / 2 ans (taxes incluses)

Abonnez-vous aux Amis de la forêt privée dès maintenant en téléphonant au 1 800 528-3773

ou envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante: amisforetprivee@upa.qc.ca

La revue est offerte en version papier, quatre fois par année.

NOVAFOR|équipement



Chapeaux de sécurité pour tous les goûts



Botte anti-coupeure ANDREW classe 3



Nouveau pantalon SOLIDUR répondant aux nouvelles normes CNEST



Pour être bien équipé !

Eric Therrien,
directeur des ventes

Courriel : equipement@novafor.net

1 844-434-1166

735, boul. Industriel
suite 103, Blainville
QC J7C 3V3

Depuis maintenant 13 ans !

Ruban de balisage



Peinture pour marquer les arbres



DISTRIBUTEUR



450-434-1166 • www.novaforequipement.com

QUESTION ENVIRONNEMENT, sapin de Noël naturel ou artificiel?

Grande question qui revient dans l'actualité chaque année, du sapin naturel ou du sapin synthétique, lequel constitue le choix le plus écoresponsable ?



Mylène Gagnon
DIRECTRICE
TABLE FORÊT LAURENTIDES

Plusieurs croient que le sapin artificiel, puisqu'on le conserve plusieurs années, est un bon choix en termes de développement durable. On ne coupe pas d'arbres pour se le procurer, toujours vert et ne perdant pas ses épinettes. Plein d'avantages en sa faveur!

Mais attention! Parce que contrairement au sapin naturel, qui est biodégradable et séquestre du CO₂ quelques années, les sapins synthétiques sont produits à partir de métaux et de matières plastiques. Et puisque la majorité des sapins artificiels proviennent d'Asie, leur impact est donc non seulement lié à leur fabrication mais aussi à leur importation sur le territoire, généralement par bateau ou par avion.

Les partisans du sapin artificiel argumenteront sur la durabilité de leur achat, du fait que leur sapin n'a pas nécessité d'engrais, ni de pesticide. Afin de mettre un terme à ce débat, le cabinet d'étude québécois Ellipsos s'est penché scientifiquement sur la question en 2008.

Ellipsos a donc réalisé une étude comparant l'impact environnemental d'un sapin naturel vs un sapin artificiel. Pour réaliser l'étude, les scientifiques ont analysé le cycle de vie des deux types de sapins, soit depuis la phase initiale jusqu'au produit final.

Différents paramètres ont été considérés afin de permettre une comparaison vraisemblable: un sapin naturel produit à 150 km du lieu de vente et un sapin artificiel produit en Chine et conservé 6 ans (durée moyenne en Amérique du Nord).

Au niveau des impacts, avec ces paramètres, sapin artificiel et sapin naturel ont un impact à peu près équivalent sur la **santé humaine**. Pour l'impact sur les **écosystèmes**, l'impact du sapin synthétique est 4 fois moindre du fait que l'artificialisation des sols est réduite puisque notre usine de fabrication est en milieu urbain, donc déjà perturbé.



En revanche, en ce qui concerne les impacts sur les **ressources et le climat**, l'impact d'un sapin artificiel est 3 fois plus important que celui d'un sapin naturel, essentiellement à cause de la phase de fabrication.

De façon globale, si on regarde en termes d'émissions de CO₂ l'étude a démontré que le sapin naturel provoque une émission de 3,1 kg de CO₂/an contrairement au sapin artificiel qui provoque l'émission de 8,1 kg de CO₂/an. Puisque cet impact est global et difficile à compenser, il est déterminant dans le bilan environnemental du sapin de Noël.

La science a donc réussi à trancher: le sapin naturel est l'arbre de Noël le plus écologique, à moins que vous gardiez votre sapin artificiel pendant plus de 20 ans et ça, c'est peu vraisemblable!

Mise en garde, ne partez pas en forêt publique couper votre sapin de Noël, c'est interdit et les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 300\$. La réglementation ne touche toutefois pas les propriétaires de forêts privées, ils peuvent récolter leur sapin de Noël directement sur leur terre, à condition d'être capable de différencier un sapin d'une épinette!



Soyez informés en temps réel

Pour être au fait des plus récentes nouvelles touchant le secteur forestier, la mise en marché des bois ainsi que les usines et scieries de la région.

DE NOMBREUX OUTILS EN LIGNE

Consultez les listes de prix des scieries et usines, les taux de transport, calculez la valeur monétaire de vos billes de bois, demandez votre permis de livraison électroniquement, en connaître davantage sur les différents programmes d'aide à votre disposition...



facebook.com/groups/apflo/
@allianceproprietairesforestiers

Inscrivez-vous aux alertes
de mise en marché
apflo.ca/alerte-mise-en-marche

Tout cela sur notre site Internet **APFLO.CA**

RÉPERTOIRE DES PRIX - DÉCEMBRE 2018

- Le répertoire des prix est établi en fonction des informations disponibles au moment de l'impression. Si une disparité existe entre les listes publiées et celles des usines ou scieries, ces dernières auront préséance.
- La **DIVISION NORD** est composée des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle en plus des trois municipalités de la MRC des Laurentides, Labelle, La Minerve et La Conception. La **DIVISION SUD** est composée de toutes les autres municipalités du Plan conjoint.

- L'unité de mesure utilisée par les usines de sciage et de déroulage de notre région est le PMP qui est l'abréviation pour « Pied Mesure de Planche ». La table de calcul retenue pour déterminer le nombre de PMP dans un billot est la Table de Roy.
- Le coût de l'espace requis pour publier les tableaux est acquitté par les usines et les scieries concernées. Vous pouvez consulter la section « mise en marché » de notre site Internet apflo.ca pour toutes les listes de prix.

Il est très important de vous informer auprès de Maxime Desjardins avant de débiter vos travaux forestiers pour connaître la disponibilité des permis de livraison.

GROUPE CRÊTE

PERSONNE RESSOURCE :
Mme Geneviève Forget
 Tél. : 819 688-5550 poste 240
 Téléc. : 819 688-3583



USINE DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ
 1617, Route 117,
 Saint-Faustin-Lac-Carré
 (Québec) J0T 1J2

USINE DE CHERTSEY
 8227, Route 125, C.P. 300
 Chertsey (Québec) J0K 3K0

***Important besoin en volume, inventaire très bas**
Prix HIVER en vigueur jusqu'au 30 avril 2019



GROUPES D'ESSENCES

Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte

	Longueurs	Diamètre au fin bout	Prix	
			Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin	12 pi et 16 pi	4 po et plus	60,25 \$	59,75 \$
Épinette - Pin gris	12 pi et 16 pi	4 po et plus	65,25 \$	64,75 \$

Taux moyen de transport - Remorque standard : 15,25 \$ t.m.v • Remorque auto chargeur : 15,75 \$ t.m.v • Prélevé syndical : 2,15 \$ t.m.v.

Prix NET payé au producteur pour un mille pieds mesure de planche

	Longueurs	Diamètre au fin bout	Prix	
			Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin Épinette Pin gris	16 pi	6 po et plus	335,17 \$	331,54 \$
	12 pi	6 po et plus	320,17 \$	316,54 \$
	12 pi et 16 pi	4 po et 5 po	270,17 \$	266,54 \$
	8 pi et 10 pi	4 po et plus	130,17 \$	126,54 \$

Taux moyen de transport - Remorque standard : 83 \$ mpmp • Remorque auto chargeur : 86,63 \$ mpmp • Prélevé syndical : 11,83 \$ mpmp



Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte

	Longueurs	Diamètre au fin bout	Prix	
			Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin	12 pi et 16 pi	4 po et plus	60,75 \$	60,20 \$
Épinette - Pin gris	12 pi et 16 pi	4 po et plus	65,75 \$	65,20 \$

Taux moyen de transport - Remorque standard : 14,75 \$ t.m.v • Remorque auto chargeur : 15,30 \$ t.m.v • Prélevé syndical : 2,15 \$ t.m.v.

Prix NET payé au producteur pour un mille pieds mesure de planche

	Longueurs	Diamètre au fin bout	Prix	
			Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin Épinette Pin gris	16 pi	6 po et plus	337,04 \$	334,02 \$
	12 pi	6 po et plus	322,04 \$	319,02 \$
	12 pi et 16 pi	4 po et 5 po	272,04 \$	269,02 \$
	8 pi et 10 pi	4 po et plus	132,04 \$	129,02 \$

Taux moyen de transport - Remorque standard : 81,13 \$ mpmp • Remorque auto chargeur : 84,15 \$ mpmp • Prélevé syndical : 11,83 \$ mpmp

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

- Surlongueur de 6 po ► Les extrémités de billots doivent être coupés perpendiculairement à l'axe ► Les nœuds doivent être rasés à l'effleurement du tronc
- Les billots doivent être droits ► Aucune fourche ► Aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes ► Aucun bois des champs ou renfermant des corps métalliques

RÉPERTOIRE DES PRIX - DÉCEMBRE 2018

FORTRESS CELLULOSE SPÉCIALISÉE

PERSONNE RESSOURCE :

M. Gilles Couturier • Tél. : 819 985-5071



USINE DE THURSO

451, rue Victoria
Thurso (Qc) J0X 3B0
www.fortresscell.ca

* Important besoin en volume,
inventaire très bas

DIVISION NORD
HAUTES-LAURENTIDES

GROUPES D'ESSENCES

Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte

Longueurs	Diamètre	Prix	
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Érable et hêtre	Minimum au fin bout de 4 po Maximum à la souche de 30 po	35,11 \$	32,96 \$
Frêne		31,40 \$	29,25 \$
Autres feuillus		31,28 \$	29,63 \$

**Minimum de 8 pi
Maximum de 24 pi**

Taux moyen de transport : Remorque standard : 20,10 \$ pour les Groupes Érable, hêtre et frêne 20,60 \$ pour le Groupe Autres feuillus

Remorque auto chargeur : 22,25\$ pour tous les groupes d'essences. Prélevé syndical : 2,05 \$ pour les Groupes Érable et Frêne • 1,95 \$ pour le Groupe Autres feuillus

DIVISION SUD
BASSES-LAURENTIDES
OUTAOUAIS

GROUPES D'ESSENCES

Prix USINE payé au producteur pour une tonne métrique verte

Longueurs	Diamètre	Prix
Érable et hêtre	Minimum au fin bout de 4 po Maximum à la souche de 30 po	51,71\$
Frêne		48,01\$
Chêne		45,47\$
Autres feuillus		42,62\$

**Minimum de 8 pi
Maximum de 24 pi**

Le taux de transport est calculé en fonction de la distance entre l'usine et votre municipalité/secteur.

Prélevé syndical : 2,05\$ pour les Groupes Érable, Frêne et Chêne • 1,95\$ pour le Groupe Autres feuillus

LOUISIANA PACIFIQUE CANADA LTÉE



DIVISION MANIWAKI

1012, ch. du Parc Industriel
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9

Prendre note que ces prix HIVER sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018

Une nouvelle liste de prix sera publiée au mois de janvier sur notre site Internet apflo.ca

DIVISION NORD
HAUTES-LAURENTIDES

GROUPES D'ESSENCES

Prix NET (ÉTÉ) au producteur pour un mètre cube solide

Tige en longueur	Tronçon de 10 pi 6 po	
	Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Tremble	34,58\$	32,77\$
Bouleau blanc et tilleul	34,58\$	32,77\$
Pin blanc, rouge et gris / mélèze	34,03\$	32,22\$

Taux moyen de transport : Tige en longueur 18 \$ (m³ solide) • Tronçon remorque standard 15,71 \$ (m³ solide) • Tronçon remorque auto-chargeur 17,34 \$ (m³ solide)

Prélevé syndical : 1,95 \$ (m³ solide)

DIVISION SUD
BASSES-LAURENTIDES
OUTAOUAIS

GROUPES D'ESSENCES

Prix USINE (ÉTÉ) au producteur pour un mètre cube solide

Tige en longueur	Tronçon de 10 pi 6 po
Tremble	51,98\$
Bouleau blanc et tilleul	51,98\$
Pin blanc, rouge et gris / mélèze	51,43\$

Le taux de transport est calculé en fonction de la distance entre l'usine et votre municipalité/secteur. • Prélevé syndical : 1,95 \$ (m³ solide)

RÉPERTOIRE DES PRIX - DÉCEMBRE 2018



PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU

200, chemin de Montcerf
Maniwaki (Québec) J9E 1A1
www.pfresolu.com

Présentement en négociation pour la période débutant le 1er décembre 2018. Les prix affichés sont ceux de l'hiver 2017-2018 à titre indicatif. Les nouveaux prix seront affichés sur notre site Internet dès que l'entente sera finalisée.

DIVISION NORD
HAUTES-LAURENTIDES

GROUPES D'ESSENCES

Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte (t.m.v.)

Bois en longueur	Diamètre minimum	Billots 10 pi 4 po		Diamètre minimum
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur	
Sapin	57,32 \$	Sciage: 4 po au fin bout Pâte: 3 po au fin bout 6 po au gros bout	60,38 \$	Sciage: 4 po au fin bout Pâte: 3 po au fin bout
Épinette et pin gris	63,46 \$		66,56 \$	

Taux moyen de transport : Bois en longueur : 14,50 \$ t.m.v. • Bois en billot remorque standard : 15,50 \$
Bois en billot remorque auto-chargeur : 15,55 \$ • Prélevé syndical : 2,15 \$ t.m.v.

DIVISION SUD
BASSES-LAURENTIDES
OUTAOUAIS

GROUPES D'ESSENCES

Prix USINE payé au producteur avant paiement du transport pour une t.m.v.

Bois en longueur	Diamètre minimum	Billots 10 pi 4 po		Diamètre minimum
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur	
Sapin	57,57 \$	Sciage: 4 po au fin bout Pâte: 3 po au fin bout 6 po au gros bout	61,13 \$	Sciage: 4 po au fin bout Pâte: 3 po au fin bout
Épinette et pin gris	63,71 \$		67,31 \$	

Taux moyen de transport : Bois en longueur : 14 \$ t.m.v. • Bois en billot remorque standard : 14,50 \$
Bois en billot remorque auto-chargeur : 15,55 \$ • Prélevé syndical : 2,15 \$ t.m.v.

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

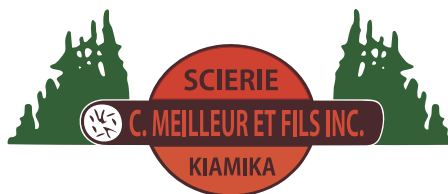
POUR LES BILLOTS ▶ Surlongueur de 2 po ▶ Longueur maximum acceptée de 10 pi 6 po ▶ Tolérance de 10 % du volume pour les billots de 7-8-9 pi. POUR LE BOIS EN LONGUEUR ▶ Aucune bille enlevée dans la souche.

POUR LES DEUX TYPES ▶ Lors du transport, chaque chargement doit contenir une seule essence. Par contre, si il contient plusieurs essences différentes, celles-ci doivent être séparées et on doit détenir un permis de livraison pour chacune. ▶ Aucun corps étranger, aucune fourche, aucune encoche d'abattage ▶ Les noeuds et les branches coupées à ras le tronc ▶ Carie maximum de 1/3 du diamètre du gros bout ▶ Pas de bois des champs, ni de bois mort, chauffé ou endommagé par les insectes.

L'usine applique une tolérance de 10 % de bois hors norme au niveau de la qualité (au-delà de ce pourcentage le bois sera accepté et payé selon la norme de bois à pâte)

SCIERIE C. MEILLEUR ET FILS INC.

PERSONNE RESSOURCE:
Charles Meilleur
819 585-2432



6, chemin du rang no 7
Kiamika (Québec)
J0W 1G0

Tél. : 819 585-2432
Télééc. : 819 585-9037

GRUPE D'ESSENCE

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

Cèdre	PREMIUM	Classe unique N° 1		
	Longueur de 12 pi 6 po (3,81 mètres)	Longueur de 12 pi 6 po (3,81 mètres)	Longueur de 10 pi 6 po (3,20 mètres)	Longueur de 8 pi 6 po (2,59 mètres)
	600 \$	555 \$	535 \$	460 \$
	Diamètre minimum de 12 pouces au fin bout. Aucune carie Aucune pourriture		Pour la longueur des billes, une marge d'erreur de plus ou moins 2 pouces sera tolérée. Dans tous les cas, un diamètre minimum de 6 pouces au fin bout, mesuré à l'intérieur de l'écorce, est exigé.	

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

Important :

- ▶ La courbure maximum acceptée sur une bille de 12 pieds est de 6 pouces
- ▶ La carie ne doit excéder 20 % sur les billes de 12 pieds
- ▶ Aucune carie sur les billes de 10 pi et 8 pi ▶ Aucune carie multiple ▶ Aucune fourche acceptée
- ▶ L'encoche d'abattage doit être enlevée ▶ Les noeuds et les branches doivent être coupés à ras le tronc
- ▶ Aucune tige morte, chauffée ou brûlée ▶ Aucun trou de pic-bois

Possibilité de livrer en longueur • frais de 75 \$ mpmp pour le tronçonnage

RÉPERTOIRE DES PRIX - DÉCEMBRE 2018

BOIS LA MINERVE INC.

Courriel : comptabilite@boislm.ca
 PERSONNE RESSOURCE :
Sébastien Bergeron
 Cell : 819 421-1986



Bois La Minerve

SCIERIE

819-274-2433

15, chemin des Pionniers
 La Minerve (Québec) J0T 1S0
 Tél. : 819 274-2433
 Téléc. : 819 274-2437

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche (MESURE ROY)				
	Sélect	S1	S2	Bois longueur	
Pin blanc Longueurs paires seulement	16 po et +, 4 f.c. Longueurs : 12-14-16 pi Pourriture et roulure acceptées avec réduction. Billot droit	10 po et +, 0 f.c. Longueurs : 12-14-16 pi Diamètre nœuds sains acceptés : 1 po pour billes de 10-11 po 2 po pour billes de 12 po et + Aucune roulure ou pourriture. Billot droit	8-9 po, 0 f.c. Longueurs : 8-10-12-14-16 pi 10 po et +, 0 f.c. Longueurs : 8-10 pi Diamètre nœuds sains acceptés : 3 po pour billes de 12 po et + Aucune roulure ou pourriture. Billot droit	14 po et +, 0 f.c. Longueurs : 18 à 28 pi Aucun nœud pourri Aucune restriction pour nœud sain <i>*Veuillez contacter l'usine, autorisation requise pour ce type de billots</i>	
	725 \$	440 \$	310 \$	600 \$	
Pin rouge Longueurs paires seulement	S1		S2		
	12 po et +, 0 f.c. Longueurs : 12-14-16 pi Aucune roulure ou pourriture. Aucune bille de plantation. Billot droit		9 po et +, 0 f.c. Longueurs : 8-10-12-14-16 pi Aucune roulure ou pourriture. Aucune bille de plantation. Billot droit		
	325 \$		275 \$		
Pruche	S1		S2		Rejet
	10 po et +, 0 f.c. Longueurs : 12-16-18-20 pi (Aucun 14 pi) Surlongueur de 4 à 6 po. Aucune pourriture Les billes doivent être droites Aucune roulure ou pourriture		8 po et +, 0 f.c. Longueurs : 8-10-12-16 pi (Aucun 14 pi) Surlongueur de 4 à 6 po. Roulure acceptée sur 1 quartier ou centrée avec diamètre inférieur à 3 po Pourriture maximum de 3 po diamètre au centre		
	Nœuds et branches rasés au raz du tronc Aucune fourche ou encoche d'abattage, aucun nœuds pourris ou plus gros que 3 po,				
	400 \$		250 \$		110 \$
Peuplier Longueurs : 8-10-12 pi	Sélect	S1	S2	S3	
	14 po et plus, 4 f.c. 450 \$	12-13 po, 4 f.c. • 14 po et +, 3 f.c. 390 \$	10-11 po, 4 f.c. • 12-13 po, 3 f.c. 320 \$	9 po, 4 f.c. • 10 po et plus, 1 f.c. 250 \$	
Tilleul Longueurs : 8-10-12 pi	14 po et plus, 4 f.c. 450 \$	11 po et plus, 4 f.c. 12 po et plus, 3 f.c. 370 \$	10 po et plus, 4 f.c. 11 po et +, 3 f.c. • 12 po et +, 2 f.c. 300 \$	9 po et plus, 4 f.c. 10 po et plus, 2 f.c. 200 \$	

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ESSENCES

- Surlongueur de 6 po ► Les branches et les nœuds doivent être coupés au ras du tronc ► Les billes doivent être droites, sans roulure, ni carie multiple
- Aucune tige morte, chauffée, brûlée, endommagée par les insectes ► Aucun bois des champs ► Aucun corps étrangers dans la bille ► Aucun trou sur le tronc.

BRANCHÉ SUR LA FORÊT !



850, rue Taché, Mont-Laurier



Centre de Formation
 Professionnelle
 Mont-Laurier

L'efficacité en formation ! cfpml.qc.ca

819 623.4111 • 1.866.314.4111

RÉPERTOIRE DES PRIX - DÉCEMBRE 2018

FORESPECT INC.

PERSONNES RESSOURCES :

Sébastien Paquette

Tél. : 819 426-3553, poste 225
Cell. : 819 712-1335

Robin Leggett

Tél. : 819 426-3553, poste 223
Cell. : 819 962-1112



FORESPECT INC
Transformation de bois franc
Quality Hardwood Lumber

***Besoin important en volume**

**768, Route 323
Namur (Québec)
J0W 1N0**

Télécopieur
819 426-3704

Courriel :
s.paquette@forespect.ca

GROUPES D'ESSENCES (Species Group)	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche					
	Prime 14 po -15 po, 4 f.c. ou 16 po, 3 f.c.	Sélect 13 po et +, 3 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	S1 12 po et +, 2 f.c. 11 po, 4 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	S2 10 po - 11 po, 2 f.c. Ér. cœur 2/3 diam. 9 po, 4 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	S3 8 po - 9 po, 2 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	S4 non conforme
Chêne rouge (Red Oak)	950 \$	825 \$	625 \$	550 \$	425 \$	125 \$
Érable 1/3 cœur (Hard Maple)	1025 \$	825 \$	625 \$	525 \$	375 \$	125 \$
Érable (max. 1/2 cœur) (Maple)	750 \$	575 \$	475 \$	425 \$	300 \$	125 \$
Cerisier (Cherry)	750 \$	550 \$	425 \$	350 \$	200 \$	125 \$
Merisier (Yellow Birch)	800 \$	625 \$	425 \$	375 \$	300 \$	125 \$
Bouleau blanc (White Birch)**	650 \$	500 \$	425 \$	375 \$	250 \$	125 \$
Frêne blanc (White Ash)	700 \$	600 \$	450 \$	325 \$	225 \$	—
Tilleul (Basswood)	550 \$	450 \$	325 \$	200 \$	150 \$	—
Plaine (Soft Maple)	575 \$	475 \$	325 \$	225 \$	150 \$	—
Chêne blanc (White Oak)	500 \$	400 \$	300 \$	200 \$	150 \$	—
Peuplier (Poplar)	475 \$	425 \$	325 \$	225 \$	150 \$	—
Hêtre (Beech)	225 \$	225 \$	225 \$	150 \$	150 \$	—

N.B. Longueurs paires et impaires de 8 pi à 16 pi. Surlongueur de 4 po sur toutes les billes.

**Bouleau blanc : baisse de 1 grade / White birch : trace de fleck.

GROUPES D'ESSENCES (Species Group)	DÉROULAGE (9 pi 4 po) Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche		
	V1 14 po et +, 4 faces claires Bille de pied	V2 14 po et +, 3 faces claires 12 po -13 po, 4 f.c., Bille de pied	V3 11 po -12 po -13 po, 3 faces claires
Merisier & bouleau blanc (Yellow & White birch) Longueur 8 pi 6 po et 9 pi 6 po	1500 \$	1050 \$	800 \$
Érable à sucre (max. 1/3 cœur) (Sugar Maple) Longueur 8 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po	1650 \$	1200 \$	—



**Alliance des
propriétaires forestiers**

LAURENTIDES • OUTAOUAIS

De multiples services à votre disposition...

www.apflo.ca

SERVICE DE PAIE

Notre équipe administrative peut gérer pour vous le paiement fait à votre entrepreneur dans le cadre des travaux forestiers effectués sur votre lot.

ALERTES DE MISE EN MARCHÉ

Nous vous transmettons les informations importantes au sujet de la mise en marché régionale. Inscription aux alertes sur notre site Internet.

RÉPERTOIRE DES PRIX - DÉCEMBRE 2018

PRODUITS FORESTIERS LAURENTIENS

PERSONNE RESSOURCE :

Denis Loyer

Tél. : 819 275-7654

Cell. : 819 616-7828

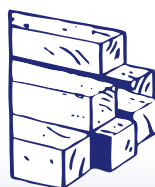
pflaurentiens@hotmail.com

590, montée Lac-Castor

Rivière-Rouge (Québec)

JOT 1T0

Téléc. : 819 275-3663



Produits Forestiers Laurentiens

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Sélect	No 1	No 2	No 3	No 4
Peuplier faux-tremble	480 \$ 14 po et +, 4 f.c.	420 \$ 14 po et +, 3 f.c. 12-13 po +, 4 f.c.	330 \$ 10-11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	230 \$ 9 po, 4 f.c. 10 po et +, 1 f.c.	160 \$ 8 po et 9 po, 1 f.c.
20 \$ ajouté pour chacune des classes pour le bois provenant de l'Outaouais *** Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi ***					
Tilleul	550 \$ 14 po et +, 4 f.c.	450 \$ 11 po et +, 4 f.c. 12 po et +, 3 f.c.	325 \$ 11 po et +, 3 f.c. 10 po et +, 4 f.c. 12 po et +, 2 f.c.	230 \$ 9 po et +, 4 f.c. 10 po et +, 2 f.c.	150 \$ 8 po et 9 po, 2 f.c.
Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi, 12 pi.					
Pin blanc	450 \$ 15 po et + 4 f.c.	380 \$ 12 po à 14 po, 4 f.c. 15 po et +, 3 f.c.	310 \$ 15 po et +, 2 f.c. 12 à 14 po et +, 3 f.c.	260 \$ 10 po et +	---
Pour obtenir les prix de la classe Sélect et No 1, les billots doivent être en mesure de 12 pi, 14 pi et 16 pi. Pour les classe No 2 et No 3 les longueurs de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi. sont acceptées.					
Pruche	Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout. Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi. Les billots ayant 8 po et 9 po au fin bout seront payés au taux de 150 \$. Aucune roulerie ni de nœud noir.				Un seul prix 325 \$
Mélèze	Un seul prix 325\$. Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout. Les billots ayant 8 po et 9 po au fin bout, avec 4 faces claires seront payés au taux de 150 \$. Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 po.				Un seul prix 325 \$

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ESSENCES

- Surlongeur de 6 po ► Aucune fourche ne sera acceptée ► Les extrémités des billots doivent être coupées perpendiculairement à l'axe
- Les branches et les nœuds doivent être coupés au ras du tronc ► Seulement les billots fraîchement coupés d'un arbre sain seront acceptés.

Taux moyen de transport : 56,08 \$ (mpmp) / Prélevé syndical : 6,25 \$ (mpmp)

SERVICE D'UN CONSEILLER TERRAIN

M. Pierre Farley, technicien forestier d'expérience est à votre disposition pour une grande diversité de services et de conseils et ce gratuitement.

SITE INTERNET COMPLET

Beaucoup d'efforts sont faits pour que notre site Internet soit un carrefour d'informations pour les producteurs.

CALCULATEUR DE LA VALEUR DES BILLES DE SCIAGE ET DE DÉROULAGE

Vous trouverez sur notre site Internet, un outil de calcul qui vous permettra d'évaluer la valeur de votre bois de sciage et de déroulage. Utilisation simple et efficace.

**Action
Forêt** 

des Laurentides et de l'Outaouais

**Notre revue est publiée 3 fois par
année afin de vous informer des
enjeux actuels de la forêt privée.**

RÉPERTOIRE DES PRIX - DÉCEMBRE 2018

SCIERIE BONDU

PERSONNES RESSOURCES :

Michel Hamel

Tél. : 819 597-2481 • Cell. : 514 867-9214

michel.hamel@scieriebundu.ca

Daniel Quevillon

Tél. : 819 587-9790 poste 34 • Cell. : 819 660-4612



SCIERIE
BONDU

318, chemin H Bondu
Notre-Dame-de-Pontmain
(Québec) J0W 1S0

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	Sélect 16 po et plus, 4 f.c.	S1 10-11 po – 4 f.c. 12 po et + 3 f.c.	S2 10 po et plus, 2 f.c.	S3 9 po et plus, 0 f.c.
Pin blanc	Longueurs de 10 pi - 12 pi - 14 pi et 16 pi seulement		Longueurs de 8 pi - 10 pi - 12 pi - 14 pi ou 16 pi	
	1 nœud sain accepté Aucune pourriture Aucune courbure	10-11 po : 1 nœud sain accepté Maximum 10 % de pourriture - Aucune courbure 12 po et plus : Aucune limite de nœuds sains Maximum 30 % de pourriture Courbure max. de 2 po	Aucune limite de nœuds sains maximum de 50 % de pourriture courbure maximum de 2 po.	Aucune limite de nœuds sains Maximum de 50 % de pourriture Courbure maximum de 2 po
	715 \$	440 \$	330 \$	275 \$
Pin rouge Aucun pin rouge provenant de plantation sauf sur entente avec la scierie	S1 16 po et plus, 4 f.c.		S2 14 po et plus, 2 f.c.	S3 9 po et plus, 0 f.c.
	Longueurs de 12 pi - 14 pi et 16 pi seulement			Longueurs de 8 pi à 16 pi
	Aucun nœud Aucune pourriture Aucune courbure		Nœuds sains de 3 po et moins Maximum 30 % de pourriture Courbure maximum de 2 po	Nœuds sains tolérés Maximum de 50 % de pourriture Courbure maximum de 2 po
	500 \$		350 \$	275 \$

IMPORTANT : IL FAUT APPELER UN REPRÉSENTANT DE LA SCIERIE AVANT TOUTE LIVRAISON

PERSONNE RESSOURCE :

Jean-Paul Michaud

Cell. : 514 229-5614



SCIERIE CARRIÈRE LTÉE

525, boulevard de l'Aéroparc
Lachute (Québec) J8H 3R8

Tél. : 450 562-8578

Sans frais : 800 567-2647

Téléc. : 450 562-8570

www.scieriecarriere.com

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche					
	Prime 16 po +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c.	S1 14-15 po, 3 f.c. 12-13 po, 4 f.c.	S2 12-13 po, 3 f.c. 11 po, 4 f.c.	S3 12 po +, 2 f.c. 11 po, 3 f.c. 10 po, 4 f.c.	S4 10-11 po, 2 f.c. 9 po, 3-4 f.c.	Pallet 10 po +, 1 f.c. 9 po, 2 f.c. 8 po, 3-4 f.c.
Érable 1/3 cœur	1 000 \$	850 \$	665 \$	500 \$	385 \$	250 \$
Érable 1/2 cœur	850 \$	665 \$	500 \$	385 \$	300 \$	225 \$
Érable régulier	500 \$	400 \$	350 \$	300 \$	175 \$	125 \$
Bouleau jaune - Cerisier	725 \$	625 \$	525 \$	400 \$	325 \$	250 \$
Bouleau blanc	550 \$	425 \$	325 \$	275 \$	200 \$	175 \$
Chêne rouge	800 \$	675 \$	600 \$	500 \$	450 \$	325 \$
Frêne blanc - Plaine	550 \$	450 \$	375 \$	300 \$	275 \$	225 \$
Peuplier - Tilleul	350 \$	300 \$	275 \$	225 \$	200 \$	125 \$
Autres feuillus	325 \$	300 \$	275 \$	250 \$	225 \$	150 \$

GROUPES D'ESSENCES	DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	D1 16 po et + 4 f.c.	D2 14 po, 4 f.c.	D3 12 po et 13 po, 4 f.c.	D4 11 po, 4 f.c. <small>Bille de souche seulement</small>
Érable 1/3 cœur	1200 \$	1100 \$	950 \$	800 \$
Bouleau jaune	1450 \$	1150 \$	800 \$	600 \$
Bouleau blanc	800 \$	700 \$	600 \$	500 \$
Chêne rouge	850 \$	800 \$	675 \$	----

Longueurs : paires et impaires acceptées. Sciage : surlongueur de 4 po

RÉPERTOIRE DES PRIX - DÉCEMBRE 2018

FOREX DIVISION BOIS NOBLES KA'N'ENDA

PERSONNES RESSOURCES :

Mathieu Vaillancourt
819 440-2700 poste 279

Joël Constantineau
819 440-2700 poste 244



701, rue Iberville
Mont-Laurier
(Québec) J9L 3W7
Tél.: 819 440-2700
Télec.: 819 440-2010

***Possibilité de se déplacer pour conseil et validation
Important besoin pour le peuplier de déroulage**

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Prime <i>14 po et +, 4 f.c. 16 po et +, 3 f.c.</i>	Sélect <i>12-13 po, 4 f.c. 13-15 po, 3 f.c.</i>	S1 <i>11po, 4 f.c. 12 po, 3 f.c. 13 po et +, 2 f.c.</i>	S2 <i>9-10 po, 4 f.c. 10-11 po, 3 f.c. 12 po, 2 f.c.</i>	S3 <i>8 po, 4 f.c. 9 po, 3 f.c. 9-10-11 po, 2 f.c.</i>	S4 <i>8 po, 2 ou 3 f.c. 8 po et plus, 1 f.c.</i>
Érable à sucre 1/3 cœur	1025 \$	925 \$	625 \$	475 \$	350 \$	185 \$
Érable à sucre 1/2 cœur	875 \$	625 \$	475 \$	400 \$	325 \$	185 \$
Érable à sucre	610 \$	535 \$	420 \$	365 \$	315 \$	185 \$
Bouleau jaune	665 \$	585 \$	420 \$	340 \$	290 \$	140 \$
Bouleau blanc	635 \$	535 \$	390 \$	315 \$	265 \$	140 \$
Chêne	765 \$	715 \$	510 \$	380 \$	355 \$	140 \$
Frêne	410 \$	380 \$	305 \$	255 \$	230 \$	140 \$
Tilleul et autres	355 \$	355 \$	355 \$	205 \$	205 \$	140 \$

Les billots doivent être coupés en longueur paires et impaires, de 8 pieds jusqu'à 12 pieds. Surlongueur de 6 pouces.

DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Prime <i>14 po +, 4 f.c.</i>	D1 <i>12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.</i>	D2 <i>11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.</i>	D3 <i>10 po, 4 f.c. 11 po, 3 f.c.</i>
Bouleau blanc	1 450 \$	1 045 \$	765 \$	535 \$
Bouleau jaune	1 450 \$	1 045 \$	765 \$	535 \$

DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

PEUPLIER

- ▶ Les billes doivent avoir un minimum de 10 pouces au fin bout, aucune face claire exigée
- ▶ Aucune limite pour les petits nœuds solides ayant $\frac{3}{4}$ de pouces et moins de diamètre
- ▶ Aucune limite pour les nœuds sains et solides ayant entre $\frac{3}{4}$ et 2 po de diamètre
- ▶ Maximum de 2 nœuds sains et solides ayant entre 2 po et 4 po de diamètre.
- ▶ Nous acceptons une fente droite d'une longueur maximale de 1 pied
- ▶ La flèche maximale est de 2 pouces
- ▶ Une carie centrée de 1 pouce maximum acceptée
- ▶ Les billes ne rencontrant pas ces spécifications ne seront pas payées.

**UNE SEULE CLASSE
(aucun liard accepté)**

410 \$ / mpmp

RÉPERTOIRE DES PRIX - DÉCEMBRE 2018

COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE

PERSONNE RESSOURCE :

Gaétan Bergeron

Tél. : 819 686-2043 • Cell. : 819 429-3368

www.commonwealthplywood.com



SCIERIE DE MONT-LAURIER

172, avenue du Moulin
Mont-Laurier (Québec)
J9L 3W1

Tél. : 819 623-2845

Télé. : 819 623-5979

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche				
	Prime 14-15 po, 4 f.c. 16 po, 3 f.c.	Sélect 12 po, 4 f.c. 13 po +, 3 f.c.	S1 10-11 po, 4 f.c. 12 po +, 2 f.c.	S2 9 po, 4 f.c. 10-11 po, 2 f.c.	S3 8 po, 4 f.c. 9 po +, 1 f.c. • 10 po +, 0 f.c.
Bouleau jaune	625 \$	550 \$	400 \$	325 \$	275 \$
Bouleau blanc	600 \$	500 \$	375 \$	300 \$	250 \$
Chêne rouge	900 \$	800 \$	575 \$	450 \$	375 \$
Érable à sucre 1/3 de cœur et moins	1000 \$	900 \$	600 \$	450 \$	325 \$
Érable à sucre entre 1/3 et 1/2	850 \$	600 \$	450 \$	375 \$	300 \$
Érable à sucre 1/2 de cœur et plus	650 \$	500 \$	375 \$	325 \$	275 \$
Frêne	400 \$	375 \$	300 \$	250 \$	225 \$
Tilleul	425 \$	375 \$	325 \$	250 \$	125 \$
	DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche				
	Prime 14 po +, 4 f.c.	No 1 12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.	No 2 11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	No 3 10 po, 4 f.c. 11 po, 3 f.c. • 14 po, 2 f.c.	
Bouleau blanc	1425 \$	1025 \$	725 \$	525 \$	
Chêne rouge	1100 \$	900 \$	675 \$	550 \$	
Érable 1/3 cœur	1500 \$	1150 \$	900 \$	800 \$	
Bouleau jaune	1500 \$	1025 \$	725 \$	525 \$	
Tremble 8 pi 8 po	Une seule classe Mont-Laurier 400 \$ / Ste-Thérèse 425 \$				

STELLA-JONES

PERSONNE RESSOURCE :

M. Philippe Fredette

Tél. : 819 986-8998

Cell. : 819 664-0423

pfredette@stella-jones.com



www.stella-jones.com

USINE DE GATINEAU

426, ch. de Montréal Est
C.P. 2737 Gatineau (Québec)
J8M 1V6

USINE DE RIVIÈRE-ROUGE

2549, chemin Francisco
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0

GROUPES D'ESSENCES	PRIX NET POUR POTEAUX NON-ÉCORCÉS			
	Mesure à 6 pieds de la souche en circonférence	Longueur du poteau en pied	Mesure au fin bout en circonférence	Prix du poteau (bord de route)
Pin rouge Pin gris	30 po à 36 po	32 pi	21 po	35 \$
	34 po à 42 po	37 pi	23 po	40 \$
	39 po à 46 po	42 pi	23 po	75 \$
	42 po à 48 po	47 pi	25 po	95 \$
	47 po à 53 po	52 pi	25 po	130 \$
	48 po à 54 po	57 pi	25 po	160 \$
	50 po à 56 po	62 pi	25 po	170 \$

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

► Aucune carie ou pourriture ► Aucune section morte sur le tronc ► Pas de coude ► Courbure légère acceptée

**LAUZON RESSOURCES
FORESTIÈRES**



175, rue Alexandre
Thurso (Québec) J0X 3B0
Télé. : 819 985-3029

PERSONNES RESSOURCES :

M. Christian Vézina
Tél. : 819 985-0600 poste 233
Cell. : 819 962-3417
christian.vezina@lauzonltd.com

M. Marc-Antoine Giroux
Tél. : 819 985-0600 poste 233
Cell. : 514-237-1690
marc-antoine.giroux@lauzonltd.com

www.lauzonltd.com
www.plancherslauzon.com
Facebook : Lauzon Foresterie

ACHAT DE CHÊNE ROUGE EN LONGUEUR

SPÉCIFICATIONS MINIMALES

- Diamètre minimal à la souche de 8"
- Nœuds acceptés mais ceux-ci doivent être rasés.
- Les billes contenant du métal ou des fourches ne seront pas payées.
- Découpe à l'équerre / pas de tiges brisées
- Arbres complets seulement (Bille de souche doit être présente).

**De 67 \$ à 85 \$
la tonne métrique verte**

** Visite terrain obligatoire avant livraison*

Possibilité de tronçons améliorés sur demande

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Prime 16 po et +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c.	Sélect 14 po-15 po, 3 f.c.	# 1 14 po, 2 f.c. 11-13 po, 3 f.c.	# 2 10 po-13 po, 2 f.c.	# 3 (pallet) 8 po-14 po, 1 f.c.	# 4 (pallet) 8 po-14 po, 0 f.c.
Érable 1/2 cœur (Maple 1/2 heart)	915 \$	865 \$	775 \$	665 \$	500 \$	125 \$
Érable à sucre régulier (Regular Maple)	750 \$	650 \$	575 \$	490 \$	375 \$	125 \$
Chêne rouge (Red Oak)	850 \$	725 \$	500 \$	425 \$	410 \$	285 \$
Merisier (Yellow Birch)	725 \$	650 \$	525 \$	350 \$	275 \$	125 \$
Bouleau blanc (White Birch)	500 \$	425 \$	400 \$	350 \$	275 \$	125 \$
Plaine (Soft Maple)	---	300 \$	275 \$	250 \$	---	---
Tilleul (Basswood)	---	285 \$	185 \$	185 \$	---	---
Cerisier (Cherry)	---	400 \$	285 \$	285 \$	---	---
GRADES	Sélect 12 po et +, 2 f.c.	# 1 9 po et +, 0,1 f.c.	BOIS FRAIS SEULEMENT. AUCUNE BILLE CHAUFFÉE NE SERA ACCEPTÉE. <i>*Entre le 1^{er} avril et le 31 août, appeler l'acheteur avant de livrer*</i>			
Frêne noir et blanc (Black & White Ash)	600 \$	350 \$				

Billes sciage acceptées

Longueur entre 7 pi et 12 pi avec surlongueur de 4 po minimum et un diamètre maximal de 28 po
Les billes excédant 12 pi 6 po de longueur seront **payées comme des billes de 12 pi 6 po** ces billes étant impossibles à transformer à la scierie de Lauzon.

DÉROULAGE (9 pi 4 po et 10 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	D1 14 po +, 4 f.c.	D2 12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.	D3 11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.
Érable à sucre (30% cœur max)	1600 \$	1200 \$	900 \$
Merisier (30% cœur max)	1550 \$	1100 \$	-
Bouleau blanc (White Birch)	1550 \$	1100 \$	-

SPÉCIFICATIONS DES BILLOTS

- ▶ Billes droites et fraîches ▶ Nœuds sains acceptés mais ceux-ci doivent être rasés
- ▶ Découpe à l'équerre - pas de tiges brisées ▶ Déductions appliquées pour les courbes, la pourriture, les cimes et les roulures
- ▶ Les billes de moins de 8 po (fin bout) et de plus de 28 po ne seront pas payées
- ▶ Les billes fendues, avec métal ou fourches, chauffées ou les billes d'érable avec des traces de chalumeaux seront rejetées.
- ▶ L'érable avec un cœur supérieur à 70 % sera dégradé de deux classes
- ▶ Liste de prix sujette à changement sans préavis

PAIEMENT RAPIDE GARANTI
Toutes les livraisons reçues
dans une semaine donnée seront
payées le vendredi de la
semaine suivante.



ACTON VALE

José Timmons450 261-6912

BROWNSBURG-CHATHAM

Carl Séguin 450 512-5275

FERME-NEUVE

Mélissa Lépine 819 616-9899

Créations Madéro inc.... 819 587-4575

Benoît Papineau..... 819 587-4736

Jean-Maurice Papineau.. 819 587-3360

GATINEAU

Mario Fréchette819 661-1158

GRACEFIELD

André Cousineau819 463-3262

GRENVILLE

Luc Simard.....613 551-0087

HUBERDEAU

Marco Prévost819 687-8514

KAZABAZUA

Jason Gabie 819 962-2509

Douglas Picard 819 467-2965

KIAMIKA

Yves Guénette 819 623-4961

Yan Léonard 819 585-3088

LABELLE

Daniel Bédard..... 819 686-2421

LAC-DES-ÉCORCES

Marco Houle819 585-9410

Tommy Lamarche819 660-0720

Marcel Landry..... 819 585-2070

Tommy Plante819 660-2027

Gilles Pomerleau 819 585-2121

Émile St-Pierre 819 440-9433

LAC-DU-CERF

Roch Gougeon..... 819 597-4259

LAC SUPÉRIEUR

Gilbert Tassé 819 341-1229

L'ANGE-GARDIEN

Hector Villeneuve.....819 281-5815

LA PÊCHE

Yvon Mayer819 456-2505

L'ASCENSION

Michel Doré.....819 275-7674

RRF Perrier.....819 275-2558

LOCHABER-OUEST

Robert Molloy.....819 986-8821

LOW

René Charron.....819 422-3613

MANIWAKI

Hubert et fils819 441-0165

MONT-LAURIER

Micheline Bertrand819 660-4729

Pascal Bertrand819 440-7929

Martin Boisclair.....819 203-0710

Zak Boucher-Lauzon.....819 660-1831

Normand Brisebois819 623-6785

Pascal Brisebois.....819 623-4006

Alain Caron819 660-1294

Service sanitaire Cloutier...819 623-5014

Steve Dicaire.....819 623-6437

Lévis Diotte819 623-1599

Pierre Diotte819 623-3224

Simon Diotte819 623-2997

Luc Filion819 440-4212

Robert Fleurant.....819 623-3470

Sylvain Gaudreau819 616-9580

Keven Groulx819 499-1465

Alain Léonard819 623-5929

Fred Léonard819 440-2924

Lucien Léonard.....819 623-1902

André Mayer819 623-3407

Mielke et fils819 623-5639

Keven Paquette819 440-4546

Francis Piché819 440-9520

Éric Poudrier819 623-9503

Loys Thomas819 623-1255

KM Transport819 440-4546

Patrice Turpin.....819 623-0634

PJ St-Louis819 623-3905

MONT-SAINT-MICHEL

Mario Houle 819 587-3306

Yan Lévesque 819 587-4076

MONT-TREMBLANT

Jody Miller819 429-4059

Daniel Perreault.....819 425-5995

Georges Provost.....819 425-8274

NAMUR

Patrick Blanc..... 819 426-3301

H. Leggett et
fils 2000 inc..... 819 426-3553

NOMININGUE

Jean-Guy Bruneau..... 819 278-4455

Gabriel Varennes 819 278-7057

NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN

Louis-Marcel Caron.....819 767-2557

NOTRE-DAME-DU-LAUS

Jean-Claude Gougeon . 819 767-2630

Rémi St-Louis819 767-2019

RIVIÈRE-ROUGE

Marcel Gareau819 275-7970

Martin Gareau819 275-3987

Nicolas Gargantini819 278-7108

Jean Houle..... 819 275-1464

Jocelyne Lacasse.....819 275-7742

Sylvain Perrier.....819 278-5888

SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES

Gaétan Diotte819 597-4076

Jude Diotte819 597-2671

Miguel Diotte819 597-2603

Yannick Diotte.....819 597-4156

Daniel Filion.....819 597-4269

Alexandre Hogue.....819 597-2118

SAINT-ANDRÉ-AVELLIN

Pascal Lalonde.....819 983-1939

Michel Leduc.....819 983-7717

Stéphane Rheault.....819 775-0986

Benoît Trudeau819 983-1260

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

Paul Binette.....514 838-4071

SAINTE-ANNE-DU-LAC

Paul Bélisle819 586-2484

Laurier Lévesque..... 819 586-2433

SAINT-JÉRÔME

Alain Lahaie450 560-0480

VAL-DES-MONTS

Alain Miron819 457-4955

Bruno Miron..... 819 457-1468

Jérôme Sarrazin 819 457-9595

* LISTE EN VIGUEUR
DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2018

En vertu du Règlement no 8084, adopté par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec le 13 juillet 2004, votre transporteur a l'obligation de payer une contribution annuelle de base de 215 \$ à notre association. Nous vous conseillons de choisir un transporteur déjà membre avant le choix de tout autre transporteur.

UNI-SELECT **Auto Parts Plus** **Pièces d'auto Léon Grenier inc.**

Une équipe dynamique qui travaille pour vous!

**DÉCOUVREZ LA GAMME COMPLÈTE DE LUBRIFIANTS TOTAL,
PRODUITS DE PREMIÈRE QUALITÉ RECONNUS MONDIALEMENT
ET DISPONIBLE CHEZ PIÈCES D'AUTO LÉON GRENIER!**



- Un service professionnel
- Des employés qualifiés
- Des produits de qualité
- Un vaste choix en magasin



Dépositaire TigerCat



TigerCat
Tough - Reliable - Productive



www.piecesdautoleongrenier.com
Mont-Laurier • 819 623-3740

www.centredereparationleon.com
Mont-Laurier • 819 623-7377

**Énergisons vos performances.
Chaque jour**



TRACTION
PIÈCES • VÉHICULES LOURDS



PIÈCES D'AUTO

- ▶ Boyaux hydrauliques de marque Gates
- ▶ Huiles et lubrifiants ▶ Outillage
- ▶ Câbles étrangleurs pour débusqueuse

CARREFOUR INDUSTRIEL-LDG-NAPA INC.

1280, boul. A.-Paquette Mont-Laurier (Québec) J9L 1M7

Tél. : 819.623.6636

Télec. : 819.623.6638



Services
Bioforêt
Marc-André Hinse
ing.f.

Au service des propriétaires de la forêt privée

**NOUVEAU SERVICE
IMAGERIE PAR DRONE**

**FORESTERIE - TRAVAUX SYLVICOLES - GÉOMATIQUE
FAUNE - RÉCRÉOTOURISME
PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER**

Marc-André Hinse, ingénieur forestier, est accrédité par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides pour la livraison du programme de soutien aux propriétaires privés de lots boisés.

14, route 309 nord,
Ferme-Neuve, Gc, J0W 1G0

(819) 587-9790



www.servicesbioforet.ca

NORTRAX
www.nortrax.com



JOHN DEERE

ÉQUIPEMENT
INDUSTRIEL
FORESTIER
CONSTRUCTION
UTILITÉ

VENTE
PIÈCES
SERVICE

Mont-Laurier

1 800-567-4569

